

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/02/2011

Réception par le Prefet : 23/02/2011

Publication : 25/02/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-2-4-7

Séance du vendredi 18 février 2011

REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS, DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° 9-2008 du 3 avril 2008 relative à la désignation des représentants du Conseil Général au sein d'organismes extérieurs, commissions et groupes de travail,

VU la délibération n° CG 2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU l'article R 315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Désigne pour représenter le Département au sein du Conseil d'Administration de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) intercommunal de BERGHEIM et SAINT-HIPPOLYTE à BERGHEIM :

Monsieur Pierre BIHL
Monsieur Guy JACQUEY
Monsieur Christian CHATON

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions